

## HABITER EN BRETAGNE

Depuis 10 ans, la Bretagne administrative gagne chaque année environ 20 000 habitants, et entre 2020 et 2040, les scénarios médians des projections démographiques de l'Insee prévoient un gain de population de près de 600 000 habitants sur les 5 départements. Ces perspectives sont évidemment à prendre avec précaution, tant les paramètres économiques, sociologiques, climatiques... peuvent évoluer en 20 ans. Mais rien ne semble pour l'instant remettre en cause le **mouvement des populations vers la côte Atlantique** apparu à la fin des années 90, en lien avec l'arrivée du TGV à Nantes et à Rennes et à l'affirmation du fait métropolitain (le décalage dans le temps de l'évolution similaire de Bordeaux, ou l'absence d'un phénomène comparable en Basse-Normandie en étant la démonstration).

Cette évolution ne concerne pas que des retraités souhaitant « rentrer au pays », mais aussi des jeunes couples d'actifs, toujours attirés, dans leur majorité, par les centres urbains. Ainsi les enjeux bretons liés à l'habitat apparaissent à des années lumières de ceux des années soixante, quand le CELIB s'alarmait de l'exode breton et réclamait de l'État un plan-programme pour créer 50 000 emplois en Bretagne.

Mais ce **dynamisme démographique** n'est pas sans poser de très grandes difficultés à l'échelle de la région. La Bretagne est ainsi une des régions qui consomme le plus d'espaces agricoles, transformés en lotissement, zones commerciales ou d'activités, et les projections de l'INSEE concernant le grand bassin rennais sont extrêmement inquiétantes sur la poursuite de cette **urbanisation devenant écologiquement insoutenable** (potentiellement par exemple 30% de population supplémentaire sur le secteur de Liffré – Chateaugiron dans les 20 prochaines années). Cette augmentation de population, particulièrement perceptible dans les premières couronnes des grandes villes, y compris autour de Brest et de Lorient, ne pourra se gérer sur les mêmes modèles d'habitat que dans les années 2000, nous le savons et nous devons proposer d'autres stratégies d'urbanisation.

Les résultats du dernier recensement l'ont aussi encore démontré, le centre-Bretagne et le Nord-Bretagne ne profitent pas de l'attractivité régionale. Les **fractures territoriales** s'exacerbent : l'axe Brest-Vannes-Rennes/Nantes gagne des habitants, le triangle nord, Carhaix-Morlaix-Saint-Brieuc continue de se dévitaliser. Les fractures sociales augmentent elles-aussi. La montée des prix de l'immobilier sur Nantes, Rennes et le sud de la Bretagne rendent les biens de plus en plus inaccessibles, notamment pour des « petites classes moyennes » qui ne sont pas prioritaires sur le logement social. Cela a pour conséquence un déplacement de ces populations, qui se réfugient dans « les terres », et concoure à l'étalement urbain, aux émissions de CO2 liées au transport et à la consommation de l'espace agricole. Cette situation, avec ce sentiment de ne pas pouvoir vivre là où on le désirerait, y compris sur sa commune natale du littoral, peut aussi nourrir un sentiment de déclassement social, raison, parmi d'autres, de la montée du vote d'extrême droite.

Cet habitat breton est aussi marqué souvent par la **vétusté** et les besoins de réhabilitation sont considérables, que ce soit dans les quartiers reconstruits après la guerre, les maisons individuelles à bas coût, les centre-bourgs anciens désertés.... Pour tenir les objectifs globaux de réduction des consommations énergétiques et de limitation de GES, la Bretagne devra ainsi mobiliser des milliards

d'euros pour rénover son parc bâti, construire une filière artisanale et d'éco-construction aujourd'hui en manque de bras.

Les défis bretons liés à son habitat sont donc considérables. Si le pouvoir politique ne décide pas (et heureusement) des choix d'installation, il se doit néanmoins, mandaté par les électeurs, d'organiser cet accueil et de répondre aux enjeux que nous venons de définir. Il apparaît ainsi évident qu'il faut aujourd'hui une « planification » bretonne (le terme revient à la mode) qui permette de **mieux équilibrer le territoire breton**, avec donc une priorité claire d'investissement vers la moitié du territoire (centre et sud Bretagne) en capacité d'accueil sans artificialisation des terres (soutien à l'emploi industriel, offre de formation, rénovation du bâti, outils numérique, offre de transport public, de services, etc.), une stratégie offensive avec les autres collectivités pour augmenter l'offre de logements intermédiaires sur les zones en tension (et pas seulement en logement social), une densification des espaces urbains, (ce qui n'empêche en rien leur végétalisation et la qualité de l'espace public), une mobilisation financière considérable sur la réhabilitation du bâti, un coup d'arrêt assumé de la logique des lotissements, etc.

Ce projet volontariste devra se décliner dans le deuxième SRADDET qui sera élaboré lors du prochain mandat. Il se devra d'être **prescriptif**, contrairement au premier, ne pas hésiter à aller contre des logiques territoriales qui s'opposeraient aux grands objectifs d'équilibres régionaux. Ce sera un des grands enjeux du mandat : **construire une vision partagée** qui n'existe pas vraiment aujourd'hui tant l'invocation de l'esprit d'unité des Bretons masque le fait que d'une intercommunalité à une autre, les hypothèses de développement et les perspectives démographiques sont tout simplement contradictoires ! Il faut donc que la puissance régionale s'affirme, ne soit pas seulement le lieu du consensus mou et du plus petit dénominateur commun, du dosage entre Brest et Rennes, du saupoudrage vers les territoires les plus en difficulté. Les objectifs quantitatifs qui se trouvent dans le premier SRADDET devront être fortement réévalués pour coller aux besoins et objectifs, les volumes et outils de mobilisation financière devront être précisés et renforcés. De nouveaux outils de gouvernance devront ainsi être imaginés, notamment dans le dialogue avec les métropoles dont les stratégies sur l'habitat et l'emploi influent sur l'ensemble des territoires bretons.

Il s'agira donc de dépasser la « Bretagne des tribus », pour un projet rassembleur et courageux, traitant à la bonne échelle les enjeux de cohésion sociale et de respect des équilibres environnementaux.

## **NOS PRIORITES POUR 2021-2027**

### Assurer un habitat de qualité

- Atteindre un objectif de rénovation de 50 000 logements par an
- Fournir un habitat adapté à tous, en anticipant les questions du vieillissement, en préservant les interactions entre générations

### Équilibrer les peuplements

- Stabiliser les % respectifs des populations des différents bassins de vie, avec une priorité à l'accompagnement des territoires en perte de population et au renforcement des villes moyennes.
- Assurer un habitat accessible à tous quel que soit le secteur (notamment zones littorales et métropoles)
- Développer une offre de transport du quotidien assurant un maillage du territoire breton, permettant à chacun de vivre dans son bassin de vie (travail, éducation, santé, services publics...)

